

# Les politiques de diffusion et de formation des technologies de l'information et de la communication au prisme des théories de la justice sociale

**Alyse Yilmaz**

*Laboratoire Paragraphe, Université Paris 8, CY Cergy Paris Université*

**David Puzos**

*UMR ESO, Université Rennes 2*



# Présentation

- **Alyse Yilmaz**

- Doctorante en sciences de l'information et communication, laboratoire Paragraphe - Université Paris 8 et Université Cergy
- Etude des impacts plus ou moins inclusifs de la médiation numérique

- **David Puzos**

- Doctorant en géographie de l'éducation, au laboratoire ESO Rennes - Université Rennes 2
- Etude des configurations socio-spatiales de formations professionnelles au numérique en Bretagne

# Introduction et objectifs

- **Analyse des politiques de lutte contre la « fracture numérique » et d'inclusion numérique**
  - 1<sup>er</sup> niveau de fracture numérique un « *technical access* »
  - 2<sup>nd</sup> niveau de fracture numérique un « *social access* »
- **Repenser les politiques de médiation numérique via le paradigme des capacités (Sen, 1992)**

# 1. 1<sup>er</sup> niveau de fracture numérique un « *technical access* »

*La question de l'accès aux équipements et aux réseaux*



# 1.1 Aux origines de la notion de fracture numérique

- **Wiener (cybernétique) théorise la « société de l'information »**
  - Société de l'information : Un idéal politique et technique pour l'ensemble des pays de la planète
  - TIC : bienfaits universels destinés à tous
- **Bill Clinton utilise l'expression « *digital divide* » - 1996**
  - « Le défi pour notre nation est de s'assurer que ses enfants ne seront jamais séparés par une fracture numérique » (Cité par Plantard, 2013)

## 1.2 La notion de fracture numérique en France

- **La fracture numérique devient une thématique phare en Europe à travers la publication du rapport « *E-Europe - une société de l'information pour tous* »**
  - Le rapport vise explicitement à préparer l'entrée européen dans la société de l'information
  - Soulève principalement des problématiques d'accès aux équipements et au réseau internet
  - Création du label EPN (Espace Public Numérique) en vue de lutter contre les inégalités d'accès aux TIC

## 1.3 Critiques de la notion de fracture numérique

- « Cette notion, idéologique, est un avatar des croyances dans le déterminisme technique et le progrès. » (Plantard, 2013)
- « Ce label de « nouvelles inégalités » tait le fait que la « fracture numérique » n'est en fait que l'expression dans le champ des technologies de l'information et de la communication d'inégalités sociales, économiques, géographiques et culturelles largement préexistantes à l'expansion d'internet [et de l'informatique]. Se focaliser sur la « fracture numérique » uniquement, c'est traiter un effet en négligeant ses causes. » (Granjon, 2009)

## 2. 2<sup>nd</sup> niveau de fracture numérique un « *social access* »

*La question des compétences techniques l'appropriation technique*





## 2.1 De la fracture numérique à l'e-inclusion

- **Programme « E-Europe 2005 »**
  - Focus sur les formes d'exclusion sociale engendrées par le numérique
  - Rend obsolète les politiques centrées sur l'accès pour se focaliser sur les usages des TIC
- **Déclaration de Riga (2006)**
  - Notion d'inclusion numérique voit le jour
  - Passage d'une logique techno-centrée à une logique anthropo-centrée
  - Délaisse la fracture numérique pour l'inclusion numérique

## 2.2 L'e-inclusion depuis 2018

- **Horizon 2022** : Plan de dématérialisation des services publics (2018-2022)
- L'avatar de **13 millions** de Français en difficultés avec le numérique à former de manière indistincte
- **Plan de relance** : Suite à la Covid 19, un volet « inclusion numérique » (2020)

Objectifs de ces politiques → Former les individus en difficultés aux compétences et aux usages numériques pour lutter contre leur (potentielle) exclusion. Dans cette conception, la notion d'usage se limite bien souvent à l'acquisition de compétences techniques.

## 2.3 Critique des politiques d'e-inclusion

- **Montée en puissance d'une approche centrée sur les usages et l'acquisition de compétences techniques**
  - Compétences numériques = Facteurs d'intégration
  - Focus sur l'individu et sur l'acquisition de compétences techniques, du type : démarches administratives, outils bureautiques, recherche d'information, création numérique, etc.
  - Transfert de la responsabilité de l'inclusion sociale du collectif (société) vers l'individu

## 2.4 Les limites de ces politiques

- Consensus scientifique pour dire que les inégalités numériques sont « le produit d'autres formes d'inégalités, sociales, générées par les structures d'un système économique, politique et social particulier » (Granjon, 2009)
- Politiques de lutte contre la fracture numérique et d'inclusion numérique se structurent autour de rhétoriques technicistes et délégataires (Granjon, 2009) → Efficacité des politiques est relative notamment auprès des classes populaires (Granjon, Le Mentec, Plantard)
- Dans cette perspective, il ne suffit pas de mettre à dispositions des ressources ou de transmettre des compétences techniques pour supprimer les inégalités d'agir via le numérique !

### 3. De l'appropriation technique vers des usages capacitants

*La question des usages capacitants*



### 3. De l'appropriation technique vers des usages capacitants

- **Le paradigme des capacités (Sen, 1992)**
  - Critique l'approche de la justice sociale de John Rawls (approche ressourciste)
  - Pour Sen, la liberté effective ne réside pas dans l'opportunité mais dans la réalisation concrète de choix
  - Facteurs de conversion : éléments socio-techniques aidant l'appropriation de ressources en vue de les convertir en bénéfices réels

# Conclusion et pistes de réflexion

- L'inégalité numérique : l'inégale capacité à convertir des ressources technologiques en liberté d'agir
- Accepter la complexité des processus d'exclusion et considérer l'exclusion numérique comme interconnectée aux autres formes d'exclusion
- Nécessité de considérer les individus comme étant insérés au sein de contextes socio-spatiaux
- Ne pas se focaliser sur la mise à disposition de ressources et de compétences techniques, mais plutôt sur la mise en place d'éléments socio-pédagogiques permettant de convertir les opportunités offertes par le numérique en pouvoir d'agir
- Existence de volontés pour changer de paradigme : FING (Fondation Internet Nouvelle Génération), SICOVAL, Université Rennes 2, etc.

Merci pour votre écoute !